

## FOUILLES AU SITE "CRESWELLIEN" DE PRESLE (HAINAUT)

J.M. LEOTARD et M. OTTE.

De nouvelles fouilles au site "Creswellien" de Presle ont été entamées en 1984 par le service de préhistoire de l'Université de Liège. Cette recherche est le résultat des contacts noués en 1949 entre le Professeur H. Danthine et le baron C. Henin alors président de la société archéologique de Charleroi. Melle Danthine, invitée à reclasser les collections préhistoriques de la société Caroloringienne, y découvrit une série de vingt-quatre lames de faciès "Paléolithique supérieur final" provenant des grottes de Presle. L'intérêt de ce matériel issu de recherches entreprises en 1904 par le docteur Druart (rapport publié en 1926) entraîna une série de campagnes de fouilles de 1950 à 1960 (rapport préliminaire publié en 1960).

Les grottes de Presle sont situées dans le domaine du Comte d'Oultremont sur le territoire d'Aiseau, au Sud-Est de Charleroi. La Biesme, affluent de la Sambre, creuse en cet endroit un massif calcaire où s'ouvre un réseau karstique à plusieurs étages. Ce sont les cavités situées au bas de la falaise (Trou de l'ossuaire, du Docteur et la Fissure) qui ont fourni le matériel du Paléolithique supérieur. Aux 2000 artefacts qu'elle découvrit entre 1950 et 1960 au trou de l'ossuaire, Melle Danthine ajouta le matériel des fouilles de 1904. L'ensemble fut considéré comme homogène et attribué au Creswellien britannique selon la définition de D. Garrod. Cette homogénéité peut être mise en doute; en effet, les rapports anciens apportent la plus grande confusion quant à la dénomination des trous de l'Ossuaire et du Docteur si bien que le matériel des fouilles de 1904 et de 1950 pourraient provenir de cavités différentes. De plus, la patine de ces deux ensembles diffère. Par ailleurs, nous n'avons pas effectué de remontages entre les deux groupes alors qu'ils sont présents à l'intérieur de chacun d'eux. Mais surtout, on rencontre dans le "matériel de 1904" un type d'armature bien caractérisé (lame à troncature oblique sou-

vent proximale associée à un dos droit aménagé par retouches inverses et parfois avec présence d'un cran à la base) ne se retrouvant jamais dans le "groupe de 1950". Enfin, selon J. Pélegrin, l'utilisation du percuteur dur est beaucoup plus fréquente dans l'industrie de 1904. Toutefois, le "matériel de 1904" provient d'un tri porté exclusivement sur les armatures et le débitage, ce qui limite la comparaison. Seule, la découverte en fouille des deux groupes séparés pourrait confirmer cette hypothèse.

Grâce à l'accueil très aimable que nous réserva le Comte d'Oultremont, les travaux purent reprendre durant l'hiver 1983-1984. La coupe dégagée à l'ouest du porche du trou de l'Ossuaire permit le repérage des différentes couches archéologiques : sous l'humus récent et sous une couche de limon apportée fin du siècle dernier suite à une modification de niveau de la Biesme, se trouve un ancien sol contenant de la céramique médiévale et romaine. La base de cette couche, constituée de terre meuble et de cailloux érodés de différentes dimensions contient une occupation de l'Age du fer. Suit une couche brunâtre composée de petites plaquettes anguleuses sans doute d'origine cryoclastique. Cette couche contenait probablement l'industrie Mésolithique. Vient enfin, coïncé entre deux formations limoneuses plus importantes, la succession de fines strates limoneuses alternant avec des lentilles de fins graviers. Le matériel Paléolithique supérieur se trouve dans la partie limoneuse de ces dépôts. La séquence se termine par une couche de galets constituant l'ancien lit de la Biesme.

Durant l'été 1984, le trou de l'ossuaire fut complètement vidé de ses déblais. Seuls des lambeaux de la couche archéologique subsistaient par dessus et autour d'un énorme bloc effondré avant l'occupation humaine à l'entrée de la grotte. Cette "structure d'accueil" laissait à l'homme paléolithique un passage de moins d'un mètre pour pénétrer dans la cavité. Les derniers témoins appartenant au remplissage de la grotte firent l'objet de divers prélèvements. La structure des dépôts est différente sur la terrasse et dans le porche : les couches, très inclinées vers l'ancien lit de la Biesme ont subi à leur base le flux et le reflux du cours d'eau; ce qui a provoqué, au niveau de la couche archéologique, l'alternance de dépôts limoneux et de fins cailloux roulés. De ce fait, les éléments anthropiques découverts en terrasse ont été partiellement remaniés; les remontages effectués "au travers" de ces couches le confirment.

L'ensemble de ces informations nouvelles permettent de conclure :  
 - qu'il n'y a aucune raison pertinente d'associer le "matériel de 1904" à celui de 1950.

- qu'actuellement, le "matériel de 1904" ne peut être situé ni dans l'espace, ni dans la séquence sédimentaire.

- que les ensembles 1950 - 1984 ont été remaniés en terrasse par l'action de la Biesme. Néanmoins ils proviennent sans doute d'un seul ensemble.

Les analyses sédimentologiques, palynologiques, malacologiques et microfauniques actuellement en cours semblent permettre d'associer provisoirement cette industrie à une phase froide correspondant au dépôt remanié coïncé entre les deux formations limoneuses appartenant à des oscillations climatiques tempérées.